



**Compte-rendu du Comité de pilotage des sites Natura 2000
« Rivières du Loing et du Lunain » et « Basse Vallée du Loing »
24 novembre 2023**

Lieu : Maison des associations – VENEUX-LES-SABLONS

Rédigé par : Marion GRIMAUD – Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Diffusé le : 18 janvier 2024

La présentation ainsi que ce compte-rendu sont également téléchargeables sur le site Internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne » : <https://www.federationpeche77.fr/4245-site-natura-2000-riviere-en-seine-et-marne.htm>

Personnes présentes :

| NOM | PRENOM | ORGANISME |
|------------|------------|---|
| ZAKEOSSIAN | Dikran | Président du comité de pilotage, Maire de la commune de Moret Loing et Orvanne |
| LOISEAU | Hélène | Région Ile-de-France |
| EPICOCO | Cyril | Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) |
| STONINA | Jessica | DDT 77 |
| GRIMAUD | Marion | Chargée d'études Natura 2000 à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique |
| LESIMPLE | Maxime | Directeur de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique |
| GLOAGUEN | Allan | Communauté de Communes Moret Seine Loing |
| BERROD | Emmanuel | Conseil départemental de Seine-et-Marne |
| PLANCKE | Sylvestre | Conseil départemental de Seine-et-Marne |
| PARISOT | Christophe | Directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Ile-de-France |
| OTLINGHAUS | Pascal | Maire de la Genevraye |
| MASSON | Marie | Adjointe au maire de Château-Landon |
| ALBESA | Louis | ANVL (Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau) |
| JACQUELIN | Patrick | France Nature Environnement 77 |
| KNITTEL | Florence | EPAGE de l'Yerres |

Personnes excusées :

Béatrice RUCHETTON (Vice-Présidente du CD77 en charge de l'environnement) ;
Philippe GAVELLE (Président de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne) ;
Stéphane JACHET (Communauté de Communes Moret Seine Loing) ;
Marie Pierre PINON (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Île de France) ;
Matthieu MOES (Directeur de l'EPAGE du Bassin du Loing) ;
Jean-Jacques THERIAL (Président du comité de Bassin Loing aval - EPAGE du Bassin du Loing) ;
Vincent CHIANESE (Président du comité de Bassin Lunain– EPAGE du Bassin du Loing),
Claire HERBLOT et Stéphane BIK, EPAGE du Bassin du Loing ;
Patrick SEPTIERS, Président de la Communauté de Communes Moret Seine Loing ;
Rony CAPSALIS, Conseillé municipal de Nanteau-sur-Lunain ;
Sylvie MONCHECOURT, Maire de Montigny-sur-Loing.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

- ✓ Élection de la structure porteuse et de la présidence des deux sites Natura 2000.
- ✓ Transfert de la coordination de Natura 2000 à la Région – **Région Ile de France**
- ✓ Actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » en 2023 - **Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- ✓ Actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 « *Basse Vallée du Loing* » en 2023 - **Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**

RESUME DES ECHANGES

ELECTIONS

Le mandat de la structure porteuse et de la Présidence du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « *Rivières du Loing et du Lunain* » arrive à leur terme en 2023.

Par conséquent, des élections ont été réalisées en début de séance pour les renouveler. Afin de simplifier les démarches administratives, la structure porteuse et la présidence du COPIL du site « *Basse Vallée du Loing* » ont également été renouvelées.

En amont de la réunion du 24 novembre, un appel à candidature a été lancé par la Région Ile-de-France. Monsieur ZAKEOSSIAN est le seul à s'être présenté pour reprendre la présidence du COPIL des deux sites. La Communauté de Communes de Moret Seine Loing a été la seule à se présenter comme structure porteuse pour les deux sites.

Un vote a été soumis aux participants de la réunion du 24 novembre. La Communauté de Communes de Moret Seine Loing a été réélue structure porteuse des deux sites à l'unanimité pour 3 ans. M. ZAKEOSSIAN a également été réélu Président des Comités de Pilotage des deux sites Natura 2000.

TRANSFERT DE COMPETENCE NATURA 2000

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Région Ile-de-France est autorité de gestion Natura 2000. Elle assure l'appui technique aux sites et leur financement (hors MAEC). La nouvelle programmation FEADER 2023-2027 est en cours de préparation, et les dispositifs devraient être ouverts de façon simplifiée et dématérialisée en 2024.

L'Etat conserve la prérogative de la désignation ou l'extension des sites, le rapportage à la Commission européenne et les évaluations d'incidences.

RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN

1. Bilan d'animation

Le temps consacré à la contractualisation a doublé en 2023 et représente près d'un tiers du temps d'animation. M. ZAKEOSSIAN (Président du comité de pilotage, Maire de la commune de Moret Loing et Orvanne) souligne l'importance de mettre en place des actions concrètes de gestion et de restauration du milieu naturel par les contrats Natura 2000. L'augmentation du temps passé à la contractualisation est une volonté inscrite dans le nouveau marché d'animation et est d'ores et déjà appliqué par l'animatrice du site.

2. Communication/sensibilisation

En 2023, la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a organisé la Fête de la Pêche. Cet événement départemental a permis de sensibiliser près de 600 personnes sur le milieu aquatique et les sites Natura 2000 tels que « *Rivières du Loing et du Lunain* » et « *Basse Vallée du Loing* ».

Le site internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a été mis à jour en 2023 avec une page entièrement dédiée aux sites Natura 2000 qu'elle anime.

C. PARISOT (CEN IdF) demande si un lien a été fait avec le site de la CCMSL. M. GRIMAUD répond que cela est envisagé pour le début d'année 2024, le site de la Fédération de Pêche étant récent.

L'animatrice ajoute qu'un site internet géré par la Région est en cours de construction. En attendant, le site internet de la DRIEAT a été remis à jour avec tous les documents relatifs à Natura 2000 pour chacun des sites d'Ile-de-France.

3. Suivis scientifiques

L'ensemble des résultats des suivis scientifiques de 2023 feront l'objet d'un rapport qui sera disponible sur le site internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne : <https://www.federationpeche77.fr/4245-site-natura-2000-riviere-en-seine-et-marne.htm>

3.1. Thermie

La température de l'eau du Loing et du Lunain sont suivis chaque année par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne. La thermie est un paramètre essentiel pour la faune aquatique car c'est elle, avec l'habitat, qui va conditionner la présence d'une espèce et la réalisation de son cycle de vie.

Les conditions de températures sont favorables pour les espèces d'intérêt communautaires et patrimoniales sur le site Natura 2000. Ce sont surtout le manque de frayères et le manque d'habitats favorables qui expliquent les faibles abondances de certaines espèces comme le brochet ou les cyprinidés d'eau vive.

M. ZAKEOSSIAN demande si les zones de frayères sont identifiées sur le Loing. L'animatrice répond qu'une étude a été réalisée en 2016 par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne. Cette étude recense toutes les zones de frayères potentielles sur les grands axes de la Seine-et-Marne dont fait partie le Loing. M. LESIMPLE précise que la réhabilitation des frayères et des zones humides serait très bénéfique pour les espèces piscicoles dont les espèces Natura 2000, comme la loche de rivière et la bouvière. Ces aménagements (restauration de ripisylves, restauration hydromorphologique) pourraient notamment faire l'objet de contrats Natura 2000, financé à 100% par l'Europe (FEADER) et la Région.

3.2. Inventaires piscicoles

Les résultats des inventaires piscicoles mettent en avant une abondance faible de la lamproie de Planer et de la loche de rivière sur le Loing. Il en est de même pour les espèces carnassières comme le brochet et les espèces de cyprinidés d'eau vive (barbeau, goujon, vandoise, etc.).

Il est important de travailler sur les zones humides et les frayères à l'aide de contrat Natura 2000 afin de rendre des habitats, des zones refuge et des lieux de reproduction pour l'ensemble de ces espèces. Les espèces patrimoniales sont essentielles à prendre en compte pour la restauration des rivières et des peuplements piscicoles car elles agissent comme espèces parapluies pour beaucoup d'autres espèces dont les poissons d'intérêt communautaire du site Natura 2000.

3.3. Suivi de la moule épaisse

En 2023, un suivi de la répartition de la moule épaisse par ADN environnemental a débuté sur le Lunain. Cette année, deux stations situées à Nonville et Nanteau-sur-Lunain ont été étudiées. Les résultats ont démontré l'absence du bivalve à Nanteau-sur-Lunain.

M. ZAKEOSSIAN souligne que les zones où la moule est présente sont des spots uniques pour le site Natura 2000 et qu'il faut être vigilants sur les impacts que peuvent avoir certaines activités sur l'espèce.

3.4. Suivi des agrions de Mercure

La densité d'individus observés a très fortement augmenté en 2023 sur la station de la rue de Chauville sur la commune de Nonville. Une rencontre avec le maire de la commune en début d'année avait permis de le sensibiliser sur la nécessité d'entretenir le ruisseau par un fauchage afin de rouvrir le milieu qui avait tendance à se refermer.

La même problématique s'observe sur une autre station à Nanteau-sur-Lunain. Il est prévu de contacter le propriétaire en 2024 afin qu'il puisse rouvrir le milieu.

Il est demandé si des recherches d'exuvies étaient réalisées en plus des observations d'individus volants. L'animatrice répond que ce type de suivi n'a jamais été réalisé dans le cadre de l'animation du site Natura 2000. Cela peut être mis en place pour les années suivantes en l'inscrivant dans la commande du marché Natura 2000.

M. ZAKEOSSIAN fait remarquer qu'il serait intéressant de densifier les observations sur le site en utilisant les suivis déjà existants. L'animatrice répond que pour compléter les suivis réalisés chaque année, une demande d'extraction de la base de données GéoNat'IdF est réalisée.

4. Évaluation des Incidences Natura 2000

En 2023, plusieurs projets ont fait l'objet d'une évaluation d'incidences Natura 2000. Il y a également eu plusieurs signalements de pollution notamment qui ont eu un impact sur le site. Une doctrine commune avec des critères clairs et des outils pour savoir quand demander une EIN seraient utile à mettre à disposition.

Les membres du COPIL propose de travailler sur panneautage, des affiches, en amont des embarcadères afin d'informer les usagers sur le fait qu'ils se trouvent sur un site Natura 2000. L'ANVL propose l'idée de réaliser une carte en lien avec les zones de reproduction des espèces d'intérêt et la période de reproduction des espèces intérêt.

La Fédération indique que les informations sur les périodes de reproduction des espèces Natura 2000 et patrimoniales, sont en ligne sur son site internet.

5. Contractualisations

L'outil « contrats » sera ouvert début 2024 par le Conseil régional. Il est intéressant car permet de financer des projets trop petits pour être pris en charge par les syndicats de rivière.

Un projet de contrat a émergé en 2023 sur la commune de Bourron-Marlotte sur le Loing. Il s'agit d'un contrat de restauration de berge et de plantation de ripisylve.

La vulgarisation des contrats Natura 2000 auprès des riverains est très importante. Une plaquette de communication pourrait être créée afin d'expliquer ce que sont les contrats, ce qu'ils permettent de réaliser et montrer aux propriétaires que cela est possible pour eux.

La stratégie d'action est de partir à la rencontre des riverains et des élus du territoire afin de leur exposer toutes les possibilités offertes par la contractualisation Natura 2000. M. ZAKEOSSIAN précise qu'avant chaque rencontre les enjeux de chaque secteur devront être identifiés afin de mettre en place des actions concrètes et répondre au mieux aux objectifs de conservation du DOCOB.

BASSE VALLEE DU LOING

En 2023, la première action a été de recenser l'ensemble des propriétaires du site Natura 2000. Pour cela, une base de données des propriétaires a été créée à l'aide du cadastre. Chaque propriétaire a ensuite été contacté par courrier afin de leur présenter le site Natura 2000.

Cela a donné lieu à une réponse du Conseil Départemental de Seine-et-Marne suivi de deux rencontres : la première en présence de Mme. Béatrice RUCHETON, Vice-présidente du département en charge de l'environnement et Mme DENIMAL, directrice du DEEA et la deuxième en présence des techniciens du service ENS du département.

Eau de Paris ainsi que le Conservatoire d'Espace Naturel d'île de France, également contactés, n'ont pas donné suite au courrier.

Parmi les 26 courriers envoyés aux propriétaires privés, l'animatrice a reçu deux retours téléphoniques et cinq courriers n'ont pas été distribués.

Les deux propriétaires ayant fait un retour, seront prochainement rencontrés.

Monsieur S. PLANCKE du CD77 fait remarquer qu'un secteur très intéressant se trouve sur une parcelle privée au sud-est de l'ENS du Marais d'Épisy. Le courrier du propriétaire concerné a été distribué, mais il n'a pas encore donné suite.

ECHANGES DIVERS

L'ANVL s'interroge sur le projet d'extension du site et demande si celui-ci a avancé depuis le dernier COPIL de 2022. La DRIEAT répond que l'extension du site du Loing est bien identifiée mais que pour l'instant le projet est en attente.

Monsieur S. PLANCKE du CD77 informe le COPIL sur la surfréquentation de la Plaine de Sorques par les canoës-kayaks mais aussi par les baigneurs. En réponse, le CD77 va renforcer les affichages à l'entrée du site.

Le CD77 témoigne également de l'activité de France Montgolfière en été qui touche l'eau avec les nacelles pour le plaisir des touristes. L'entreprise a été contacté par le CD77 afin que cette pratique cesse et pour l'instant un accord à l'amiable est respecté. Ce sujet sera à surveiller les prochaines années car cela pourrait potentiellement avoir un impact sur le milieu.

M. ZAKEOSSIAN évoque la révision du PLU de MLO. Il souhaiterait faire une zone tampon autour du Marais d'Épisy en les déclassant de zone constructible à zone naturelle. Cette zonation serait à anticiper et l'animatrice Natura 2000 devrait être associé afin de mieux prendre en compte les enjeux du site.

M. JACQUELIN de FNE77 fait part d'un problème au niveau de la glaisière d'Ecuelles qui a une source se déversant dans le Loing, et des remblais fait avec des batteries. M. ZAKEOSSIAN est au courant de la situation et rencontrera M. JACQUELIN pour en discuter plus en détail.

M. OTLINGHAUS, Maire de la Genevraye, informe le COPIL qu'une enquête publique a reçu un avis favorable pour des forages d'exploitations d'hydrocarbure sur la commune de Nonville. Ces forages se situeraient en dehors du site Natura 2000. Il nous informe également d'un projet de déboisement de la forêt de la Genevraye à Cugny pour la mise en place de panneaux photovoltaïques. Or des inventaires faunistiques ont révélé la présence d'une quinzaine d'espèces de chiroptères et du torcol fourmilier.